

OYONNAX

Travaux : des perturbations durant huit mois près du lycée Painlevé

Haut-Bugey Agglomération (HBA) engage, à partir de ce lundi 17 octobre, un important programme de travaux d'eau et d'assainissement sur la rue Diderot où la circulation sera interdite jusqu'au 15 juin. Le chantier se déroulera en quatre phases, avec à chaque fois leur lot de contraintes.

■ Phase 1 : du 17 octobre au 14 novembre

Haut-Bugey Agglomération poursuit son programme annuel de réhabilitation des réseaux et branchements d'assainissement et d'eau potable pour lequel douze millions sont investis en 2022. Après le cours de Verdun où les travaux ont cessé en avril dernier, voici venu le tour de la rue Diderot. Dès ce lundi 17 octobre, les engins de chantier investiront les lieux pendant huit mois.

La première phase de ces travaux, évalués à 846 000 euros HT, durera un mois environ, du 17 octobre au 14 novembre. Elle concernera le bas de la rue, interdite à la circulation entre les rues Rousseau et Branly. À noter que la rue Rousseau sera également barrée du 24 au 28 octobre. Des panneaux d'information indiqueront aux riverains et automobilistes de passage la déviation à suivre : par les rues Voltaire, du Château et de la Paix.

■ Phase 2 : du 14 novembre au 1^{er} décembre

La deuxième phase se déroulera du 14 novembre au 1^{er} décembre, soit durant trois semaines environ. La rue Diderot sera toujours interdite à la circulation entre les rues Rousseau et Branly. Impossible aussi d'emprunter les rues Racine et Branly, totalement barrées. Rue Rousseau, la

circulation sera autorisée seulement dans le sens Nord-Sud, où on ne pourra pas stationner entre la rue du Stand et la rue Diderot.

Le même itinéraire de substitution sera proposé : par les rues Voltaires, du Château et de la Paix.

■ Phase 3 : du 1^{er} décembre au 20 avril

C'est la plus longue des étapes de cette opération de rénovation. Cinq mois vont être nécessaires pour mener à bien la troisième phase qui concerne le haut de la rue Diderot, soit depuis la rue Racine jusqu'à la rue Copernic.

Dans ce secteur, le stationnement sera interdit au droit des travaux. Les autres restrictions seront identiques à la phase 2 soit un sens de circulation permis rue Rousseau (Nord-Sud) et le stationnement interdit entre la rue du Stand et la rue Diderot. La déviation ne change pas : rues Voltaire, du Château et de la Paix.

■ Phase 4 : du 20 avril au 15 juin

C'est bientôt la fin des ennuis pour les riverains ! La fin des opérations est prévue, si tout va bien, mi-juin. Durant un mois et demi, l'entreprise Dumas TP, qui a remporté le marché, concentrera ses efforts sur une zone qui va jusqu'à la route de Geilles, au chemin de la Guerre, à la rue Copernic et au passage Balzac.

Il s'agit d'un carrefour important en matière de circulation, notamment route de Geilles où la mise en place d'un alternat est prévue pendant une semaine. Une partie de la rue Diderot sera barrée de même que la rue Copernic, le passage Balzac et le chemin de la Guerre. Partout, le sta-



L'Agglo poursuit ses travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Photo Progrès/Cédric LOUBET

Des bacs temporaires pour la collecte des ordures ménagères

Pendant ces huit mois de travaux, la rue Diderot, longue de 700 mètres environ, sera totalement fermée à la circulation. Seuls les riverains auront l'autorisation de l'emprunter.

Par contre, le ramassage des ordures ménagères ne pourra pas se dérouler normalement. Des bacs temporaires de regroupement vont être installés en différents endroits, au gré de l'évolution du chantier.

Dans un premier temps, l'organisation s'établit ainsi : du 24 au 28 octobre,

deux bacs seront placés à l'angle de la rue du Stand, et au carrefour de la rue Jean-Jacques Rousseau et de la rue Francisque-Allombert. Puis, du 24 octobre au 1^{er} décembre, deux autres aux croisements de la rue Diderot et de la rue Branly ; et de la rue Diderot avec la rue Jean-Jacques Rousseau.

Les services de Haut-Bugey Agglomération demandent aux riverains de déposer leurs déchets en sac fermé dans ces conteneurs. Les jours de ramassage restent inchangés.

tionnement sera interdit au droit des travaux.

La rue Rousseau pourra être empruntée, uniquement dans le sens Nord-Sud. Le stationnement y sera interdit entre la rue du Stand et la rue Diderot.

■ Mars 2024 : la voirie pour la Ville d'Oyonnax

Une fois les réseaux refaits, la Ville prendra le relais quelques mois plus tard. La municipalité prévoit tout d'abord de s'attaquer à l'enfouissement des

réseaux secs avant de refaire la voirie au printemps 2024 comme le maire l'a annoncé lors de la réunion publique ouverte aux habitants du centre-ville le 29 septembre.

Cédric LOUBET